

Projet de la ferme pilote des Eoliennes Flottantes  
du Golfe du Lion (EFGL) et son raccordement électrique

# Enquête publique

DU 23 AVRIL AU 23 MAI 2019

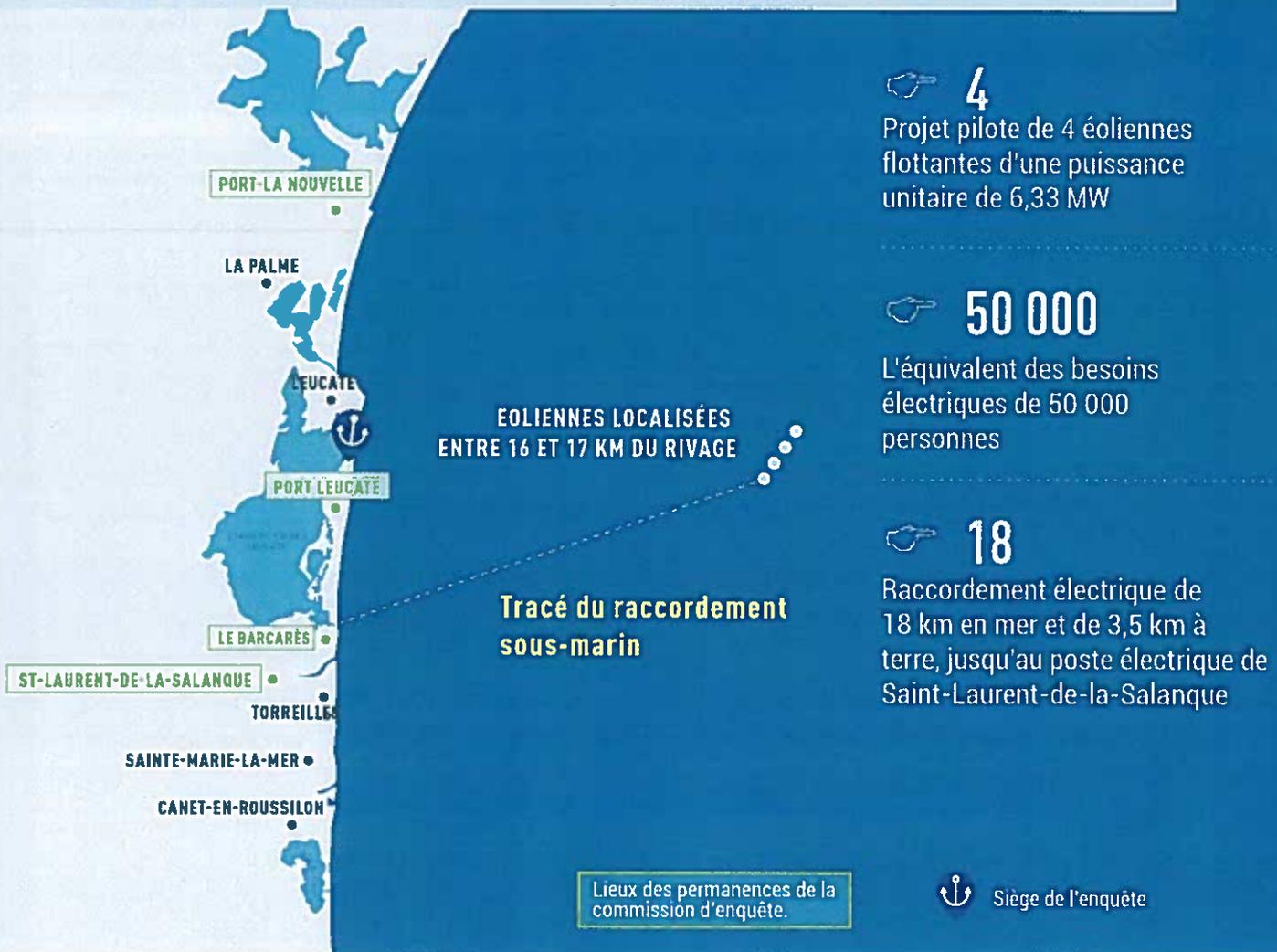


**Informez-vous et participez  
à l'enquête publique !**



Le réseau  
de transport  
d'électricité

## > Le projet des Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion



## > Enquête publique : comment ça marche ?

Du 23 avril au 23 mai, le dossier d'enquête publique pour le projet de ferme pilote EFGL et son raccordement est disponible dans les mairies de Leucate, du Barcarès, de Saint-Laurent-de-la-Salanque et de Port-La Nouvelle, ou encore sur Internet.

L'enquête publique a pour objectif d'informer le public sur les caractéristiques du projet et de son étude d'impact et de recueillir ses observations.

Cette enquête publique se déroule sous l'égide d'une Commission d'enquête indépendante. Elle permet de vous informer et de vous exprimer sur le projet. Toutes les modalités sont exposées dans le présent document.

Après la clôture de l'enquête publique, la Commission rédige dans les 8 jours un procès-verbal de synthèse des observations, le notifie au maître d'ouvrage qui dispose de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans le mois qui suit la clôture de l'enquête publique, la Commission publie son rapport, son avis et ses conclusions motivées.

Ces documents sont transmis par le Président de la Commission d'enquête à l'autorité compétente (dans le cas présent, les Préfets de l'Aude et des Pyrénées-Orientales) qui statuera sur les demandes d'autorisations administratives.



## > Où consulter le dossier d'enquête publique ?

PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET EST CONSULTABLE :

- **Dans les mairies des 4 communes concernées par le projet** : Leucate (mairie annexe de Port Leucate), Le Barcarès, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Port-La Nouvelle,\* :
  - aux heures habituelles d'ouverture, sur les registres d'enquête mis à disposition
  - Lors des permanences de la Commission d'enquête (voir tableau).
- **Un avis d'enquête publique sera affiché sur ces 4 communes** ainsi que dans les communes de La Palme, Torreilles, Sainte Marie la Mer et Canet-en-Roussillon.
- **Sur le site internet du registre numérique sécurisé dédié à l'enquête publique** : <https://www.registre-dematerialise.fr/1147>
- **Sur le site Internet des services de l'Etat dans les Pyrénées-Orientales** : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-autres-procedures>
- **Sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Aude** : <https://www.aude.gouv.fr/autorisations-environnementales-r2316.html>



## > Comment donner son avis sur le projet ?

- Lors des permanences au cours desquelles la Commission d'enquête vous accueillera, notera vos contributions et répondra à vos questions sur le projet ;
- Sur les registres papier mis à disposition dans les mairies des lieux d'enquête aux heures d'ouverture
- Sur le site internet du registre numérique sécurisé dédié à l'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/1147>
- Par courrier adressé à M. Le Président de la Commission d'Enquête Publique du projet de ferme pilote des Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion, Mairie annexe de Port-Leucate, espace Henry de Monfreid, 11370 Leucate
- Via le courrier électronique à l'adresse : [enquete-publique-1147@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1147@registre-dematerialise.fr)



**DU 23 AVRIL AU 23 MAI 2019**

**INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ  
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !**



## > Les permanences des commissaires-enquêteurs

Mairies	Adresses	Dates	Heures
<b>Port-Leucate (11370)</b> (annexe de la mairie de Leucate) (Siège de l'enquête)	<b>Espace Henry de Monfreid</b>	Le mardi 23 avril 2019 Le mardi 07 mai 2019 Le jeudi 23 mai 2019	de 09h00 à 12h00 de 09h00 à 12h00 de 14h30 à 17h30
<b>Le Barcarès</b> (66420)	<b>1 Boulevard du 14 juillet</b>	Le jeudi 25 avril 2019 Le vendredi 10 mai 2019 Le jeudi 23 mai 2019	de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 de 09h00 à 12h00
<b>Saint-Laurent-de-la-Salanque (66250)</b>	<b>2, avenue Urbain Paret</b>	Le lundi 29 avril 2019 Le mardi 14 mai 2019 Le mardi 21 mai 2019	de 09h00 à 12h00 de 14h45 à 17h30 de 09h00 à 12h00
<b>Port-La Nouvelle</b> (11210)	<b>Service Urbanisme/ Environnement Place du 21 juillet 1844</b>	Le jeudi 02 mai 2019 Le jeudi 10 mai 2019 Le jeudi 16 mai 2019	de 09h00 à 12h00 de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00